

A quand la guillotine pour Belloubet qui enfonce les surveillants de prison et protège les djihadistes ?

écrit par Maxime | 29 janvier 2018



La justice prend l'eau de tous côtés...

Affaires Theo et Policier de Marseille : la garde à vue n'a pourtant rien d'automatique, même en cas d'homicide :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/11/servian-la-garde-a-vue-nest-pas-automatique-et-aurait-pu-etre-evitee/>

Quant à la politique de poursuite de Belloubet, qui semble avoir oublié que les têtes ont roulé à la fin du 18ème siècle (et ce n'est pas parce que, sur le papier, on est en République que d'aucuns n'ont pas envie de recommencer, sans être des sanguinaires nés, pas comme certains... !).

Deux déclarations de ce week-end résument tout :

- intransigeance vis-à-vis des surveillants de prison résistants à la djihadisation des prisons ;
- négociations avec les pays où des djihadistes dits « français » pourraient encourir la peine de mort.

Pour les gardiens grévistes des sanctions : retenues sur salaire, suspension voire révocation

Pour les djihadistes risquant la peine de mort (c'est-à-dire tous, non ?) : négociations...

Belloubet (heureusement pour elle, contrairement aux Latins et aux Russes, on ne féminise pas les noms de famille !) devrait pourtant savoir que les djihadistes ont perdu la nationalité française et que la France ne leur doit plus protection :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/04/le-code-civil-permet-la-perte-de-nationalite-du-depute-obono-et-de-tous-les-francais-traitres-a-la-patrie/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/19/la-loi-permet-dores-et-deja-de-sopposer-au-retour-des-djihadistes-en-france/>

Ne doutons pas que Marine le Pen au pouvoir n'aurait jamais décidé ainsi.